



**SOCIÉTÉ DES
RÉGATES
D'ANTIBES**

RAPPORT SUR LES COMPTES 2022

Ces comptes, établis par le cabinet Provence Révision ont été approuvés par le Conseil d'Administration du 23 Mars 2023.

COMPTE DE RESULTAT

Il fait apparaître un déficit comptable de 16 748 euros. Il convient de moduler ce chiffre par deux remarques : l'Expert-Comptable a effectué une reprise de 85 000 euros sur une ancienne provision, inappropriée à ses yeux, de 150 000 euros pour risques (il la soldera en 2023) et un retard de facturation de l'Ecole de Voile sur une activité de groupe qui ampute 2022 d'une trentaine de milliers d'euros (ils seront affectés à 2023). Donc, le déficit réel de 2022 se situe autour de 70 000 euros. Je rappelle que les comptes 2020 et 2021 avaient dégagé, avant affectations aux réserves et provisions, des excédents de 85 000 et 80 000 euros.

COMPARAISON AVEC LES COMPTES 2021 :

- Produits : ils sont en augmentation de 177 963 euros provenant essentiellement de deux postes : la production vendue de services (+ 103 225 €) et la reprise de provisions évoquée plus haut (+ 85 000 €). Ce sont les recettes régates qui procurent 105 000 euros de plus dans la production, le résultat Ecole de Voile étant en léger retrait (- 4569 € à moduler avec les 30 000 euros de recettes CIA non comptabilisées). L'augmentation des « recettes régates » s'explique facilement par la reprise totale des activités en 2022 et la tenue de la CIP. Il faut signaler aussi que la Mairie d'Antibes n'a pas renouvelé en 2022 la subvention habituelle de fonctionnement de 10 000 qu'elle versait habituellement compensée par une augmentation des subventions du Département (+ 7 250 €) et de la Région (+ 2550 €).

La Voile à Antibes depuis 1896

Société des Régates d'Antibes

Quai Nord du Port Vauban – 06600 ANTIBES

Tél. 04.93.65.80.00 – 04.92.91.13.13 – Email : contact@sr-antibes.fr



SOCIÉTÉ DES
RÉGATES
D'ANTIBES

- Charges : Elles progressent de 236 666 euros, beaucoup plus que les produits. L'augmentation des activités post-covid a, bien entendu, généré cette hausse significative, mais plusieurs points particuliers doivent

retenir notre attention :

. Eau et électricité : + 12 878 € ; le port a beaucoup tardé à facturer 2021 et nous avons réglé deux années en 2022.

. Entretien et réparation des bateaux et moteurs de sécurité : + 15759€ ; le manque de suivi des années précédentes se retrouve en 2022 (et continue en 2023).

. Personnel extérieur à l'entreprise : 9331 euros. Il s'agit du salaire de Mariagrazia quand elle était en intérim.

. Remise des prix et dotations coureurs : + 28 913 € et Réceptions-manifestations : + 39 734, la totale réalisation des régates et la CIP provoquent ce saut de presque 70 000 euros. Ce poste sera à surveiller particulièrement par la suite.

. Impôts et taxes : + 7381 € ; nous avons bénéficié d'allègements les années antérieures.

. Salaires : + 58 962 € ; là aussi, nous avons bénéficié d'allègements. Mais malgré les 5 mois sans secrétaire, l'augmentation est sensible, surtout l'été avec + 29 554 de CDD et les CDII.

. Charges sociales : + 103 250 ; augmentation prévisible due à la fin des allègements Covid et à l'augmentation de la masse salariale.

- Conclusion : La reprise de toutes les activités a provoqué un bond des produits, mais aussi des charges et dans une plus grande proportion. L'épisode Covid a masqué temporairement certaines augmentations importantes (masse salariale et charges sociales) et quelques « relâchements » dans la gestion de certains postes. Il ne faut pas oublier, non plus, et c'est un facteur déterminant, la baisse continue depuis quatre ou cinq ans de la participation associative (- 60 000 euros) afin de compenser au maximum l'augmentation des redevances portuaires. Enfin, et je l'avais déjà souligné l'année dernière, nous ne « produisons » pas assez au regard des moyens engagés (masse salariale, investissements matériels ...).

Il nous faudra donc changer des choses, et c'est l'une des raisons de la

La Voile à Antibes depuis 1896

Société des Régates d'Antibes

Quai Nord du Port Vauban – 06600 ANTIBES

Tél. 04.93.65.80.00 – 04.92.91.13.13 – Email : contact@sr-antibes.fr



modification de modèle économique adopté lors de la dernière AG, mais cela sera insuffisant pour retrouver l'équilibre financier et elle doit s'accompagner d'un « resserrage des boulons » suivant l'expression

SOCIÉTÉ DES
RÉGATES
D'ANTIBES

consacrée. La recherche de nouveaux partenaires financiers est une autre

Les résultats en déficit de cette année, après de nombreuses années d'excédents, ne doivent pas cacher la bonne santé du club et son dynamisme.

BILAN

ACTIF :

- Actif immobilisé : en légère augmentation de 3 000 euros, différence entre les nouvelles immobilisations et les amortissements.
- Actif circulant : à remarquer, des acomptes sur commandes (véhicules) pour 10 707 €, des créances (subventions) pour 25 329 € et une baisse des disponibilités pour 65 000 € pour un actif circulant en repli d'environ 47 000 euros.

Globalement ; l'actif baisse de 43 636 € à 1 525 529 euros.

PASSIF :

- Les fonds propres et associatifs sont en légère baisse de 9 413 € avec + 14 000 de droits d'entrée un transfert de 40 000 de réserves (Black Flag) au report à nouveau, le résultat de l'exercice et la diminution des subventions d'investissement (virées au résultat).
- Les provisions pour risques et charges diminuent de 85 000 €
- Les dettes augmentent de 41 000 €.

Globalement, le passif baisse donc aussi de 43 636 euros.

En conclusion, on voit que les réserves sont importantes (plus d'un million d'euros). Il est prévu que le nouveau modèle économique puise dedans afin d'alléger les augmentations des redevances portuaires.

Jean Lassauque, trésorier de la SRA.

La Voile à Antibes depuis 1896

Société des Régates d'Antibes

Quai Nord du Port Vauban – 06600 ANTIBES

Tél. 04.93.65.80.00 – 04.92.91.13.13 – Email : contact@sr-antibes.fr